

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du mercredi 21 février 2024 à 18 h 30, Salle des Mariages

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à :

Mairie de VIRE NORMANDIE, Salle des Mariages

Le mercredi 21 février 2024 à 18 h 30

**ORDRE DU JOUR**

Numéro	Titre du point		Rapporteur
<b>Commune de Vire Normandie</b>			
<b>I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – REPRÉSENTATION – INTERCOMMUNALITÉ – EPIC</b>			
2024/02/21	1.	Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire	Nicole DESMOTTES
2024/02/21	2.	Indemnités des élus	
2024/02/21	3.	Commission d'Appel d'Offre - Election	
2024/02/21	4.	Désignation dans les organismes	
<b>II. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE – AFFAIRES JURIDIQUES</b>			
		<b>Finances</b>	Annie ROSSI
2024/02/21	5.	Engagement des dépenses d'investissement 2024 avant le vote du budget	
2024/02/21	6.	Rapport d'Orientation Budgétaire 2024	
2024/02/21	7.	Restauration Ruelle aux Mourrons – Demande de subvention DETR DSIL	
2024/02/21	8.	Demande de cofinancement Renaturation de l'école de le Tour aux Raines	
		<b>Commande publique</b>	Annie ROSSI
2024/02/21	9.	Marché de voirie	
2024/02/21	10.	Marché carburant/combustibles	

	<b>Affaires juridiques</b>	
2024/02/21 11.	Convention de logements réservataires avec les bailleurs sociaux	Catherine MADELAINE
<b>III. PERSONNEL, GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES, FORMATION</b>		
2024/02/21 12.	Evolution de postes	Régis PICOT
2024/02/21 13.	Extension de l'entretien du domaine public auprès de Vire Normandie	
<b>IV. ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CULTURE</b>		
	<b>CULTURE</b>	Marie-Claire LEMARCHAND
2024/02/21 14.	Préau CDN – Convention annuelle 2024	
2024/02/21 15.	Musée : Convention de dépôt avec le musée des Arts et Métiers	
2024/02/21 16.	Musée : Demande d'autorisation – Subventions FRAM – FRAR - 2024	
2024/02/21 17.	Conservatoire : projet d'établissement	
<b>V. URBANISME, PATRIMOINE, HABITAT, COMMERCE</b>		
	<b>Patrimoine</b>	Lucien BAZIN
2024/02/21 18.	Déclassement de la rue de Normandie	
2024/02/21 19.	Déclassement de la rue Fulgence Bienvenue	
2024/02/21 20.	Instauration d'une servitude d'occupation du domaine public au bénéfice de la Région en vue de l'implantation d'un potelet d'ouverture d'un portail automatisé sur le site du Lycée MARIE CURIE	
	<b>Habitat</b>	Nicole DESMOTTES
2024/02/21 21.	OPAH/OPAH RU 2020-2025 : Aides à l'accession à la propriété (dans l'ancien) et à la transformation d'usage – Subventions aux particuliers	
<b>Communes déléguées</b>		
<b>Commune déléguée de Vire</b>		
<b>Education</b>		
2024/02/21 22.	Demande de subvention Caf CLAS 2023 2024.	Lyliane MAINCENT
2024/02/21 23.	Demande de subvention Caf Reaap 2024.	
2024/02/21 24.	Règlement intérieur 2024 et 2025 du centre social et des 2 EVS.	
<b>Commune déléguée de Coulonces</b>		
2024/02/21 25.	Aménagement VRD de la rue de La Cour De Coulonces (RD 215) et de la rue des Corvées (Voie Communale).	Gilles MALOISEL

Commune déléguée de Maisoncelles la Jourdan			
2024/02/21	26.	Déplacement temporaire de la mairie et du lieu de célébrations des mariages et baptêmes civils	Guy VÉLANY
2024/02/21	27.	Déplacement de la lanterne de la mairie	
Commune déléguée de Saint Germain de Tallevende			
2024/02/21	28.	Travaux d'aménagement de la rue de l'Eglise et de la Rue de St Sever à Saint-Germain-De-Tallevende-La-Lande-Vaumont - Demande de subvention DETR DSIL	Martine ROBBES
2024/02/21	29.	Convention de mise a disposition d'une défense extérieure contre l'incendie	
2024/02/21	30.	Bail commercial au 7-9 rue Bernard Amand	
Commune déléguée de Vaudry			
2024/02/21	31.	Demande de subvention projet foot à 5	Corentin GOETHALS

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.



Maire de Vire Normandie,  
 DESMOTTES

Pour rappel :

Extrait de l'article 18 du règlement intérieur adopté par le Conseil Municipal du 22 Mai 2023 :

« **Les pouvoirs doivent être adressés par voie dématérialisée à l'adresse [secretariat.general@virenormandie.fr](mailto:secretariat.general@virenormandie.fr) jusqu'à 14h le jour du conseil municipal.**

*Passé ce délai, les pouvoirs sont remis, au plus tard, en main propre au maire ou son représentant au début de la réunion par voie papier.*

*Le pouvoir peut être établi au cours d'une séance à laquelle participe un conseiller municipal obligé de se retirer avant la fin de la séance. Celui-ci doit être remis au secrétaire de séance ou au président de séance. En ce cas il est noté le numéro de la dernière délibération dont la personne a participé au vote.*

*Le pouvoir doit être écrit et signé du mandant. De plus il doit comporter les informations suivantes :*

- *La date et l'heure de la séance concernée,*
- *Le nom du mandataire,*
- *Si le mandant doit partir en cours de séance il devra préciser les points pour lesquels il donne son mandat ».*

